



Bulletin d'adhésion

Bienvenue, cher.e futur.e camarade, merci de compléter ce bulletin en majuscules et au clavier de préférence.

Cadre réservé à l'orga
Cogit.
Copnet
Tab
LDif

Ton identité et tes coordonnées personnelles

Civilité : Prénom : Nom :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone personnel :

@dresse électronique personnelle :

Tes coordonnées professionnelles (coordonnées postales pour envois d'origine syndicale à mon nom OUI ☐ NON ☐)

Nom de l'établissement :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone professionnel : Si standard, num. de Poste :

@dresse électronique professionnelle :

Ta situation professionnelle

Situation Actif.ve ☐ Retraité.e ☐ Sans emploi ☐	Catégorie professionnelle Ouvrier.e ☐ Employé.e ☐ Technicien.ne ☐ Enseignant.e ☐ Cadre ☐ Ingénieur.e ☐ Autre ☐	Catégorie d'emploi fonction publique C ☐ B ☐ A ☐ A+ ☐
Si contractuel.le, statut CDI Etat ☐ CDI ETAB. PUBLIC ☐ CDD Etat ☐ CDD ETAB. PUBLIC ☐ Intérimaire ☐ Stagiaire ☐ Apprenti.e ☐ Autres Indépendant.e ☐ Lettre de commande ou d'engagement ☐	Si titulaire, catégorie et grade Filière d'emploi Accueil et surveillance ☐ Administrative ☐ Technique ☐ Scientifique ☐ Enseignement ☐	Indice de traitement Salaire mensuel net avant impôt

Tes cotisations à la CGT-Culture (Elles te vaudront chaque année un crédit d'impôt à hauteur de 66 % de leur montant)

Je détermine le montant de ma cotisation mensuelle : (Base = 1% du salaire net ou pension nette) = Euros/mois

J'opte pour le Prélèvement Automatique* de ma Cotisation (Mandat de prélèvement et RIB joint) tous les **2 mois*** soit € **OU 3 mois*** soit €
Même en PAC*(délais de mise en œuvre ci-dessous), je joins un chèque d'un montant de Euros pour mois de cotisation à compter de ce mois, dans la limite de l'année civile.

Je paie par chèque, je joins un chèque d'un montant de Euros pour mois de cotisation à compter de ce mois, dans la limite de l'année civile.

Date et signature

* Dates des prélèvements bimestriels : 1ers janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre.

* Dates des prélèvements trimestriels : 1ers janvier, avril, juillet, octobre.

* Les mandats parvenus moins de 10 jours avant la prochaine échéance seront pris en compte à l'échéance suivante.

Après avoir complété cette fiche lisiblement, l'imprimer, la dater et la signer, puis la faire parvenir - avec, le cas échéant, le Mandat de prélèvement complété et signé + un RIB à :

CGT-Culture, 1 rue des Quatre Fils, Bât Boisgelin, 75003 Paris

Ou sous forme numérisée par voie électronique à tresorerie.cgt-culture@culture.gouv.fr

Les renseignements portés sur cette fiche sont destinés uniquement à la CGT dans le cadre de la gestion de ses adhérent.e.s.